

L'ordre des feullants en Savoie et la construction de l'état savoyard.

Rédigé par Emmanuel COUX et publié depuis Overblog



Entrée de la Consolata à Turin (Photo E. Coux)

Les ordres monastiques sont très intéressants à étudier dans le sens qu'ils donnent une image, à leur création ou à leur apogée, non seulement de l'idéologie dominante de l'époque, mais aussi qu'ils représentent un des mécanismes centraux de l'évolution idéologique de la société.

Si certains ordres de la contre-réforme comme les Jésuites, la Visitation, les Bernadines et les Capucins, grâce à Saint François de Sales sont assez bien connus, celui des Feuillants est malheureusement resté dans l'ombre. Pourtant, la compréhension du développement de la congrégation de Notre Dame, dite des Feuillants est nécessaire car cet ordre a joué un rôle majeur dans l'évolution du duché de Savoie au début du XVII^e siècle.

L'ordre des feullants a été très récemment étudié par Pierre Benoist (*La bure et le sceptre. La congrégation des Feuillants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers*, éd. La Sorbonne, 2006) qui en a donné les lignes majeure de compréhension. Il montre que ces moines ont été un levier majeur dans la construction des états-nations modernes notamment pour la France mais aussi pour la Savoie et les états du Pape, les trois états où ils étaient le plus implantés.

Appuyant l'idéologie d'une soumission sans limite au souverain, donc au duc de Savoie pour la Savoie, et la construction d'un éventuel "royaume de Savoie" plus indépendant du pape et de l'empereur, tout en renforçant le cadre de la contre-réforme catholique, les feullants vont rapidement devenir un des ordres préféré du duc de Savoie Charles Emmanuel 1^{er} qui à la suite d'Henri III de France a compris tout l'intérêt de les favoriser.

Celui-ci va les installer ou essayer de les installer dans les plus prestigieux lieux de culte de ses états. Ils seront de fait présent par exemple dans le prestigieux sanctuaire de Vicoforte, dans celui de la Consolata, principal sanctuaire de la capitale, Turin et dans son palais extra-urbain de Mirafiori. L'objectif du duc était aussi de redonner une nouvelle jeunesse aux vieux monastères bénédictins importants de Savoie.

Si leur implantation réussit dans la majorité d'entre eux, elle échouera par contre dans presque tous les monastères cisterciens traditionnels (les cisterciens sont des bénédictins). Ceux-ci refuseront la réforme, soutenus par leur maison mère, l'abbaye de Cîteaux et par le roi de France, trop content de mettre des bâtons dans les roues du pouvoir savoyard. Les vicissitudes de l'Ordre des Feuillants en Savoie a l'avantage d'être un exemple de conflit non pas militaire, mais religieux entre la France et la Savoie.

Nous verrons dans une première partie la progression de la congrégation des Feuillants dans l'espace savoyard et son rôle dans la diffusion de l'idéologie ducal puis dans un deuxième temps nous analyseront les freins et ses conséquences.



Intérieur du sanctuaire de la Consolata (partie construite par Guarini) (Photo E. Coux)

1ère partie. Un nouvel ordre à la mode dans le duché de Savoie. L'essor des Feuillants

L'ordre des Feuillants a été créé par un abbé commendataire, Jean de la Barrière qui réforma un couvent cistercien près de Toulouse en 1577. Le but était de donner un engagement spirituel à la lutte contre la réforme protestante. Ce nouvel ordre religieux fut approuvé par Sixte V en 1586. Il a tout de suite séduit le duc de Savoie Charles Emmanuel 1er.

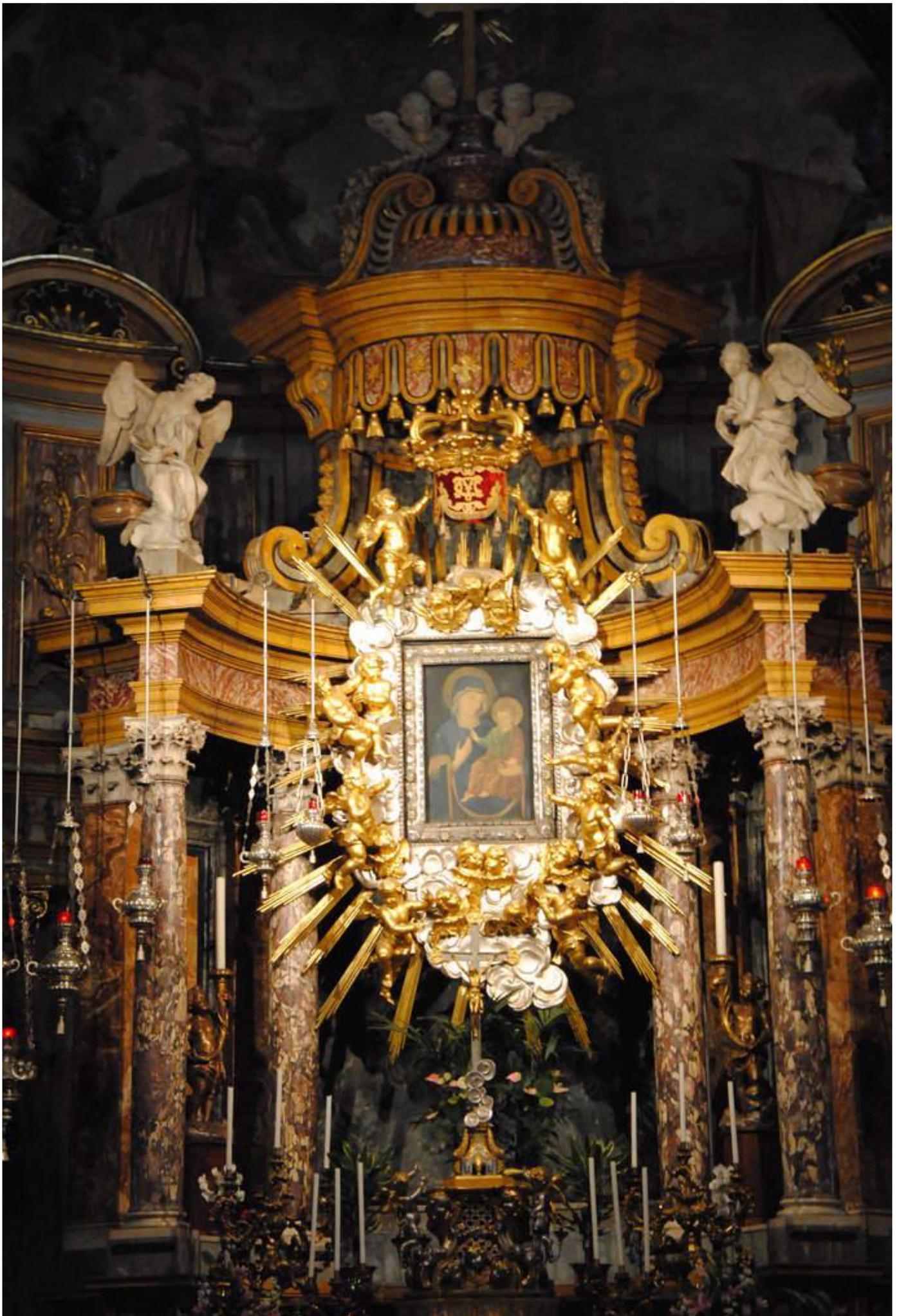
Le nom de l'ordre qui est en réalité, «la congrégation de Notre Dame» a peut-être été aussi un vecteur déterminant pour le choix du duc. Les ducs de Savoie font du culte de la vierge leur principale dévotion. L'abbaye d'Hautecombe, Pierre-Châtel, et la Sainte Chapelle de Chambéry sont par exemple sous le vocable de la vierge. La condamnation de ce culte par les protestants va faire de la vierge un étendard pour les

contre-réformateurs catholique. Le duc de Savoie Charles Emmanuel, qui s'est donné une vocation à repousser les hérésies, va renforcer ce culte. Les feillants qui vont porter ce culte avec orgueil en se plaçant comme le principal ordre à se consacrer entièrement au service de la vierge, ont dû sûrement séduire le duc.

Ceux-ci furent très tôt installés en Savoie : avec une vingtaine de fondations dans le duché entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, ils représenteront la grosse majorité des maisons dans la péninsule italienne.

Ils remplaceront les bénédictins dans de nombreux couvents clefs du duché de Savoie. Ils sont d'abord placés dans le plus grand sanctuaire de la capitale, celui de **la Consolata en 1589** ; dans un double but, le contrôle de la dévotion populaire dédiée à la vierge de la Consolata, éviter qu'elle ne devienne l'étendard de revendication particulière communale par exemple mais aussi l'utilisation de cette dévotion aux fins d'exalter la religiosité princière.

Il est important aussi de parler du rôle de la famille Caetani dans cette fondation. L'abbé de ce sanctuaire bénédictin était Camille Caetani, le frère du cardinal Henri Caetani, un des protecteurs de l'ordre des feillants. Cela va faciliter le passage du sanctuaire des bénédictins aux feillants. Cela montre aussi que l'arrivée des feillants n'est pas seulement issue du calcul du prince, mais aussi du croisement de plusieurs intérêts. Il se peut que la faveur princière ait été guidée par la volonté d'attirer les faveurs d'un cardinal à Rome et ainsi de posséder un relais vers la curie (à cette époque le duc de Savoie manque de cardinaux qui servent de relais à Rome. Il fera tout ensuite pour que son fils Maurice deviennent cardinal afin que la Maison de Savoie dispose d'un appui solide).



Retable de la vierge de la consolata, adorée à Turin. Le retable a été dessiné par Juvarra.(photo E. Coux)

Les feullants vont remplacer aussi les moines noirs à l'**abbaye Sainte Marie de Pignerol** l'année suivante en 1590. Cette très vieille abbaye possédait au moyen-âge, une grande partie de la vallée du Chisone. Elle était aussi à l'origine de la ville de Pignerol et devait encore posséder de nombreux droits dans cette ville. La ville était surtout un avant-poste de la catholicité face aux Vaudois des vallées Chisone, Pellice et Angrogne. Ces derniers s'étaient rattachés aux protestantismes en 1532 et l'installation des feullants entraînait donc dans le cadre de la contre-réforme catholique.

En 1596, ils se verraient confier le nouveau **sanctuaire de Vicoforte** où l'année précédente s'était produit un miracle. Ce sanctuaire était devenu en une année un des plus grands centres de pèlerinage du Piémont. Et la venue des feullants permettait de diffuser un discours favorable au duc de Savoie dans une région instable, souvent prête à la révolte. Ils allaient permettre aussi de donner une visibilité internationale à la dévotion mariale de la maison de Savoie.

Le complexe de Vicoforte a été conçu pour être immense. Architecturalement, il est influencé par l'Escorial de Philippe II. Cohabite dans un même lieu, monastères, hospices pour pèlerins et résidence ducal. De par sa coupole immense qui est projetée, l'église de Vicoforte est aussi faite pour ressembler à l'église de Saint Pierre du Vatican mais aussi donner l'image d'une Jérusalem (cette coupole du sanctuaire sera finie seulement en 1732). Le duc de Savoie est en effet roi de Chypre et Jérusalem même si c'est "in partibus" et revendiqué aussi par Venise.



Vicoforte

Le sanctuaire, sur la route vers la Ligurie, annonçait aussi les nouvelles visées territoriales des ducs de Savoie qui se concrétiseront par les guerres savoises de 1625 et 1672. Vicoforte devint le sanctuaire principal de la Maison de Savoie en 1598, lorsque le monastère d'Hautecombe refusa la réforme feullante. Le duc de Savoie décida alors de transférer la mausolée de la Maison de Savoie à Vicoforte.

Celui-ci devint encore plus important après la paix de 1601, la perte de la Bresse, du Bugey, du pays de Gex, car il montrait aux yeux du monde, la victoire du duc de Savoie pour avoir réalisé l'unité du Piémont avec l'acquisition du Marquisat de Saluce. La Vierge de Vicoforte devint la Madone de la Paix. La victoire était surtout celle de la communication du duc qui passait 'pour avoir réalisé un choix de roi alors que le roi de France lui passait pour avoir fait un échange de marchand'.

En 1603, le Pape Clément VIII décida par une bulle de substituer dans **le prieuré de Lémenc** au-dessus de Chambéry, les bénédictins par des feullants. Ce prieuré était une des institutions religieuses majeures dans cette ville qui était la plus importante du duché à l'Ouest des Alpes. C'était le siège primitif de la paroisse et un lieu de pèlerinage dédié aux reliques de Saint Concord très vénérée des chambériens. Son église avait été reconstruite au début du XVI e siècle et financée en grande partie par les bourgeois de la ville.

Le duc de Savoie Charles avait essayé en 1515 de créer un nouveau diocèse à Chambéry afin d'enlever la ville de la dépendance religieuse de Grenoble qui était alors à l'étranger. Cela avait échoué en 1516. Le roi de France, victorieux à Marignan, avait fait plier le duc de Savoie et le pape sur ce sujet. Cela permettait une sorte d'ingérence. Mais cette ingérence existait aussi du côté du prieuré de Lémenc qui dépendait de l'abbaye d'Ainay située à Lyon. La mise en place de feullants était une façon d'enlever le prieuré de la dépendance d'Ainay et des chambériens et de le mettre sous contrôle officieux et étroit du duc de Savoie. La substitution des moines bénédictins par les moines feullants se fera lentement, jusqu'en 1616



Façade du prieuré de Lémenc à Chambéry

En 1604, les feullants s'installèrent aussi au monastère de Sainte Marie de l'intercession à **Montegrosso d'Asti**. L'emplacement de couvent, pas loin de Nizza Monferrato qui est une des grandes villes du Marquisat du Montferrat, semble être le témoignage de la revendication du duc de Savoie à hériter de cette principauté. Les guerres du Montferrat qui commenceront en 1613 seront l'expression de cette revendication.

Il était aussi prévu en 1604 que les feullants s'installent dans le monastère de **Saint Michel de la Cluse** dans l'entrée du Piémont. Le cardinal Maurice, quatrième fils du duc Charles Emmanuel 1er en était l'abbé commendataire. Cette abbaye était comme Sainte Marie de Pignerol, une ancienne abbaye prestigieuse du Piémont. Si elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, son emplacement, à l'entrée de la vallée de Suse est éminemment symbolique. Mais la mise en place de moines feullants à Saint Michel de la Cluse finalement échoua.



La Sacra di San Michele a failli devenir un monastère feullant.

Un autre symbole était leur installation dans **l'abbaye d'Abondance** toujours en 1604, avec l'aide de Saint François de Sales heureux d'avoir des feullants dans son territoire. Cette installation avait été déjà planifiée depuis 1597 par le pape Clément VIII. L'abbaye avait été aussi une grande abbaye, de chanoines réguliers de Saint Augustin. Elle se trouvait en outre sur le chemin qui menait de Thonon à Saint Maurice d'Agaune, autres lieux symboliques pour la maison de Savoie. Le Chablais représentait en outre la victoire du duc de Savoie et de la religion catholique sur l'hérésie protestante.

En 1607, les feullants sont installés dans l'abbaye cistercienne de **la Staffarda**. Celle-ci avait été fondée par les marquis de Saluce. C'était une façon de montrer que le duc de Savoie était le nouveau maître de l'ancien marquisat de Saluce. Bien-sûr les moines cisterciens résistèrent. Ils en appelèrent au Pape, mais aussi, au roi de France, leur ancien protecteur. Mais ceux-ci ne purent rien faire pour empêcher la réforme de leur couvent. C'est paradoxalement, la seule abbaye cistercienne du duché de Savoie à avoir été réformée.



En 1646, les feullants s'installeront dans le monastère de la Novalaise. Ils referont l'église dans le goût baroque du temps. (Photo E. Coux)

En 1617, les feullants sont installés dans l'ancienne église **Sainte Marie de Testona**, puis dans le monastère de la **Consolata à Asti**. En 1621/1622, ils prirent possession de l'église de **Saint Victor et Amédée à Verceil**. C'est une façon de placer des feullants dans les plus grandes villes du Piémont, Asti et Verceil.

La même année, le duc les installa près du palais extra-urbain de **Mirafiori**, dans le jardin. Cette installation révèle la confiance que le duc accorde à cet ordre qu'il désire même chez lui. Est-ce aussi une subtile façon, par le discours des feullants, de faire passer la propagande ducale dans l'entourage de sa cour, celle d'une inconditionnelle fidélité au souverain ?

Enfin nous trouvons les feullants assez tardivement en 1646 et dans un autre contexte, dans l'ancien monastère de la **Novalaise** au pied du Mont-Cenis. Ce vieux monastère était alors en plein déclin. Il se peut qu'il y ait déjà eu une volonté avorté au début du XVII e siècle d'implanter ces moines dans ce monastère. En 1638, en pleine guerre entre Madamisti et Principisti, la régente Christine de Bourbon, 1ère Madame royale s'appuie sur les chartreux dans son combat qui se situe aussi au niveau spirituel. Les chartreux sont donc envisagés pour s'installer dans ce monastère implanté dans un endroit stratégique. Les chartreux seront finalement regroupés à Collegno dans la banlieue de Turin pour former un gros couvent royal en 1641. C'est les feullants finalement qui prendront leur place.



La réforme d'Hautecombe sera un échec (photo E. Coux)

2e partie, les freins et les conséquences de ces freins

La progression des feullants sera freinée paradoxalement par Citeaux. Les cisterciens, qui ne veulent pas de la réforme, en appellent automatiquement à leur maison mère, et à son protecteur, le roi de France ; celui-ci est trop heureux de cette opportunité pour s'ingérer dans les affaires du duché de Savoie. à cause de ces pressions, peu de couvents cisterciens seront de fait réformés.

L'exemple le plus emblématique est l'installation de la réforme feillante dans le monastère d'Hautecombe, mausolée de la dynastie savoyarde, qui échouera en 1598, ce qui poussera le duc de Savoie à faire de Vicoforte, où cette installation fut une réussite, son nouveau mausolée dynastique.

Mais nous pouvons décliner cet échec à pratiquement toutes les abbayes cisterciennes masculines du duché de Savoie. Celui-ci possédait plusieurs abbayes cisterciennes : L'abbaye de Saint Sulpice dans le Bugey, Sa fille, l'abbaye de Chassagne dans la Bresse, L'abbaye de Chezery, dans la vallée homonyme, près du pays de Gex, l'abbaye de Tamié en Tarentaise, l'abbaye d'Aups dans le Chablais et l'abbaye de la Staffarda dans le Marquisat de Saluce. Seule cette dernière fut réformée.

L'échec était aussi patent dans le prieuré de Talloire qui était un gros prieuré. L'abbaye mère de Savigny dans le lyonnais s'était en effet opposée à l'installation des Feuillants. L'abbaye de Savigny avait rejoint l'Ordre cistercien à l'apogée de cet Ordre. Elle dépendait donc de Citeaux.



Ruines de l'abbaye cistercienne de Saint Sulpice en Bugey (photo E. Coux)

Cependant, un des plus durs conflits de l'Ordre viendra en 1620, lors du chapitre général tenu à Pignerol. Cette ville, à la limite entre les possessions françaises et Savoyardes étaient idéale pour tenir un chapitre général de l'ordre étant donné que la majorité écrasante des établissements feuillants se trouvaient dans ces deux pays.

Le chapitre élu comme général de l'ordre, Ilario di San Guivanni Battista Ratta. Celui-ci avait été moine à Pignerol, puis prieur de Santa Pudenziana à Rome et du Sanctuaire de la Consolata à Turin. Pour la première fois, un sujet du duc de Savoie devenait le chef de l'ordre des feuillants. Ce fut ressenti par Paris comme un danger. A tel point que les feuillants durent réunir de nouveau un chapitre général afin de réélire un nouveau général (chef de l'Ordre).

En 1621, lors du nouveau chapitre général de l'Ordre, Saint François de Sale fut le président de l'assemblée et joua un grand rôle, notamment dans l'élection du nouveau général de l'Ordre. Celui qui fut élu était de nouveau un français, Jean Goulu. Celui-ci en profita pour donner toutes les plus grandes charges de l'Ordre aux français, mais surtout pour changer les statuts de manière à faire coïncider la charge de général de l'ordre avec celle de prieur de l'abbaye de Feuillant pour que dorénavant, tous les généraux de l'ordre soient français.

Ce fut vécu comme une ingérence par les religieux savoyards qui en appelèrent au duc de Savoie. Ce fut résolu seulement en 1630 par la séparation de l'ordre en deux : une branche française indépendante de la branche italienne. Le bref du pape fut obtenu grâce à la médiation du fils du duc Charles Emmanuel, Maurice de Savoie qui était cardinal. Ce résultat, s'il fut applaudi en Savoie, fut par contre décrié en France



Abbaye Sainte Marie de Pignerol, aujourd'hui Abbadia Alpina.(Photo E. Coux)

Voici comment cela s'est passé. Saint François de Sales reçut le 16 mai 1621 une lettre de Grégoire XV lui demandant de venir à Pignerol pour résoudre une querelle lors du chapitre général des feuillants. Ceux-ci semblaient être près du schisme. Le 16 juin, il est donc à Pignerol. Le 19 juin, Jean Goulu, (Jean de Saint François) fut désigné général des feuillants par François de Sale. La mission de Saint François de Sale aura donc été de favoriser les français au détriment de la Savoie. En contrepartie, ce nouveau général des feuillants sera aussi l'un des premiers à écrire une biographie de Saint François de Sales

Le choix d'un général français peut s'expliquer par les bonnes relations entre les cours de Savoie et de Turin. L'héritier, Victor Amédée 1er, s'était marié avec Christine de Bourbon, sœur de Louis XIII en 1619 et Saint François de Sales avait même été parmi les négociateurs de ce mariage l'année d'avant. D'ailleurs, après son périple à Pignerol, François de Sale est accueilli à Turin par Christine de France «qui le reçoit avec toutes les marques d'estimes et de vénération possible»

En réalité, la décision de Saint François de Sales de nommer un général de l'ordre français passe pour une trahison du point de vue des savoyards. C'est pourquoi, seule Christine de France l'accueille. Il ne voit ni le duc de Savoie, ni le prince héritier. Mais François de Sales est une fin politicienne qui déjà dans son diocèse sait manier les intérêts français et savoyards, et la chèvre et le chou. En plus, entre 1619 et 1625, c'est une période où les relations entre la France et la Savoie sont dans le beau fixe. François de Sales pouvait satisfaire le roi de France. Son déplacement au monastère de la Consolata après le chapitre de Pignerol ressemble au fait de faire accepter cette décision par le monastère le plus lésé. Son humilité au monastère de la Consolata est avant tout, démonstrative ; pour indiquer aux moines qu'ils doivent prendre le même chemin. Accepter la défaite. Une des conséquences de ce chapitre général, c'est l'arrêt des fondations en Savoie. C'est aussi l'arrêt de l'investissement religieux dans le genevois.

Le «nationalisme» prôné par les feuillants allait aussi jouer un autre tour au duc de Savoie. Ceux-ci s'installent à Gênes en 1615. Le culte de la vierge qu'il pratiquait était énormément apprécié dans cette ville. Ils vont cependant développer un autre culte, celui du patron des cisterciens, Saint Bernard. Celui-ci va

devenir co-patron de la ville. C'est en effet en 1625, lors des guerres savoises, lors du siège de la ville, que les génois invoqueront la protection du Saint contre l'assaut du duc qui échouera (16 août 1625) Le discours nationaliste des feuillants à Gênes va être en contradictions avec les visées du duc de Savoie sur cette ville



La consolata, cloître et campanile roman (photo E. Coux)

Conclusion :

Même si l'ordre des feuillants italiens se sépare de celui des français en 1630, grâce à la médiation de Maurice de Savoie, l'ordre a déjà moins sa raison d'être que précédemment. Le rapprochement entre la France et la Savoie déjà dès 1609, avec les coupures de 1610-1616 environ et 1629-1631 nécessite une modération dans les ambitions du duc de Savoie. Cette coupure à l'intérieur de l'ordre se fait au même moment qu'éclate la guerre contre la France de 1630. Pourtant le sujet irrite les savoyards depuis 1622.

Le signe le plus visible de ce changement est l'adoption par le duc de Savoie, vers 1616, d'un nouveau sanctuaire privilégié au détriment de celui de Vicoforte, celui d'Oropa. Mais l'année 1622 semble être la fin des grandes fondations. Il n'y a plus de fondations prestigieuses après celle de Mirafiori. Cet arrêt semble être une conséquence du chapitre général de Pignerol où est désigné par Saint François de Sales, un général français.

Après 1630, les feuillants continueront cependant à suivre leur logique de fidélité au souverain que ça soit dans la gestion de leurs monastères ou le service au souverain. C'est grâce au travail du cardinal Bona, ancien moine de Pignerol, abbé de Vicoforte et général de l'ordre qu'Amédée IX put enfin être canonisé en 1677.

L'Ordre des feuillants a cependant été la brique nécessaire dans la construction de l'état savoyard, dans son émancipation vis à vis du Pape et de l'Empereur et dans l'encadrement idéologique de la population du duché

de Savoie. C'est pourquoi Il se trouve propulsé, entre la fin du XVI e siècle et le début du XVII e siècle, dans tous les monastères les plus prestigieux du duché.

Mais aussi, par son succès à l'intérieur du duché de Savoie, l'Ordre des feuillants en Savoie est aussi un exemple de conflit non pas militaire, mais religieux entre la France et la Savoie.



Riche intérieur du monastère de la consolata (Photo E. Coux)

Auteur : Emmanuel Coux

Écrit en 17 Mai 2017